

**Les contrats  
exercices d'application**

**T.A.F. : vous répondrez aux questions relatives à tous les documents ci-dessous.**

**Document 1 :**

**CONTRAT DE LOCATION**

Entre RENOGOS NORMA d'une part

Maison de la Norma Chalet le Grand Air  
73500 LE NORMAN  
Tel : 04.77.21.40.62 Fax : 04.77.21.37.94  
E-mail : reservation@le-norman.com

Et le locataire d'autre part

M. DUCHEMOL  
56 route de Perpignan  
78270 Sous-le-vent  
Tel : 01.23.36.35.354

**Réf : OPTION**

Code Client : 025879

Code de réservation : **8354NOP.**

Date de réservation : 29/08/2003

La centrale de réservation de LA NORMAN a le plaisir de vous proposer le logement meublé dont les caractéristiques et le descriptif sont précisés ci-dessous. Si vous souhaitez souscrire à notre offre et valider notre contrat, nous vous prions de procéder aux présentes formalités de réservation, après avoir pris connaissance de nos conditions générales de vente (au verso). Il a été convenu ce qui suit :

LA NORAN, le 01/09/2003

**RENOGOS loue au preneur, désigné sous le terme du contrat de locataire l'appartement n°PR23CA \*\*, Type E/2 pièces CM 5/6 pax, de la résidence Le Pra, orientation Sud, étage 2.**

Descriptif de l'appartement :

Deux pièces alcôve : appartement rénové

SEJOUR : 1 banquette gigogne

CHAMBRE : 2 lits jumeaux

COIN MONTAGNE : 1 lit superposé

Location du 20/12/2003 au 27/12/2003

395 00 €

Prestations

Libellé	Montant	Conditions	Montant Total
Frais de dossier	20,00 €	Par Résa.	20,00 €

Total Hébergement :	395,00 €
Total Suppléments :	0,00 €
Prestations en sus :	20,00 €
Montant Total :	415,00 €
Arrhes demandées :	1 04,00 €
Solde :	311,00€

La location débutera le samedi 20 décembre 2003 à 17 heures et se terminera le samedi 27 décembre 2003 à 10 heures.

• Les arrhes, d'un montant de 104.00 €, sont à verser à la signature, par chèque, avant le lundi 08 septembre 2003.

Après cette date, l'option s'annule automatiquement.

• Le solde, d'un montant de 311.00 € est à verser, de préférence, avant la prise de possession.

- Un dépôt de garantie d'un montant de 230.00 € vous sera demandé lors de votre arrivée (restitué 15 jours après votre départ après déduction le cas échéant des manquants ou détériorations constatées).
- Accueil : les clés sont à retirer le samedi de 17 à 19 heures à l'accueil de la station. Si vous pensez arriver après 19 heures, nous vous demandons de prévenir avant 18 heures au 04.79.20.40.62

Fait le  
Signature du client

RENOGOS

Retournez un exemplaire signé, accompagné d'un chèque correspondant au montant des arrhes, à :  
RENOGOS  
Maison de la Norma  
Chalet le Grand Air  
73500 Le NORMAN

- 1) **S'agit-il d'un acte ou d'un fait juridique? Expliquez les raisons de votre choix.**
- 2) **Nommez ce document.**
- 3) **Quelles sont les parties en présence. Nommez les.**
- 4) **Ce document est-il valablement formé? Justifiez votre réponse.**
- 5) **Quelles sont les obligations réciproques des parties en présence?**

**Document 2 :**

SITUATIONS	CONTRAT	OBLIGATIONS DES PARTIES	TYPES DE CONTRAT
Pour le mariage de son fils Marc, MDubois décide de lui donner un appartement dont il est propriétaire			
Pour aller rendre visite à une de ses amies, Jamila a acheté un billet SNCF et une réservation pour un aller-retour Paris-Montpellier			
3 . Annie et Philippe se sont mariés le 15 juin 2004. A cette occasion le maire rappelle qu'ils se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance.			
Maud, une étudiante en BTS loue un petit studio meublé se trouvant à proximité de son lycée à M. YUANG <sup>2</sup>			

**Document 3 :**

Voir le fichier intitulé exercices sur les contrats suite.